

REGLEMENT

PRESENTATION D'EQUIDES A LA VENTE
AU GALOP TRICASTIN de SAINT PAUL 3 CHÂTEAUX(26)
LES 3 & 4 DECEMBRE 2016

L'association Saint Paul' even équestres, affiliée au lycée Drôme Provençale, a décidé d'organiser des ventes d'équidés, afin de permettre aux élèves du lycée en formation professionnelle dans le secteur du cheval, d'être acteurs de leur formation en organisant et en participant à un évènement professionnel majeur. L'objectif étant également, de permettre aux éleveurs de la région et des environs, de présenter les différents équidés qu'ils souhaitent mettre à la vente, dynamisant ainsi la filière sur le territoire local.

Ces objectifs découlent directement des missions affectées aux établissements d'enseignement agricole par le ministère de l'agriculture, et définies au code rural.

1- Produits à la vente : L'équidé mis à la vente doit répondre aux **exigences suivantes** :

- Etre âgé de **2 ans et plus**
- Etre à jour de leurs obligations **sanitaires** (vaccins et vermifuges) : les justificatifs sont demandés avant l'arrivée sur les ventes
- Etre **pucé** et avoir ses documents d'**identification à jour**, et validés
- Etre en **bon état corporel** le jour de la présentation
- **Etre paré** de moins de 4 semaines (ou ferré)
- Etre **indemne de vices rédhibitoires**, et de **maladie** déclarée au jour des ventes

L'organisation se réserve le droit de refuser un équidé qui ne répondrait pas de façon évidente à l'un des critères évoqué ci-dessus.

Le cheval reste sous l'entière responsabilité de son propriétaire pendant tout le temps où il est confié à l'organisation pour ces ventes.

2- Déroulement des ventes :

Les ventes se dérouleront en parallèle d'un C.S.O. organisé par le Galop Tricastin, et en collaboration avec le conseil de la filière cheval Auvergne-Rhône-Alpes.

Seuls **les professionnels** du cheval ont accès à ces ventes. **Deux formules sont disponibles** :

- **Choix 1** : Le cheval est confié aux élèves du lycée Drôme Provençale du 21/11/16 au 04/12/16 inclus: les chevaux seront entraînés aux présentations en main et en liberté par les élèves de Bac Pro. encadrés par des professionnels du lycée et du Galop Tricastin, et en présence d'un chef de piste national : Eddy CASTELON. Puis le cheval sera présenté, toiletté, par les élèves aux cours de **4 présentations** : **deux le samedi 03 et deux le dimanche 04 décembre 2016.**



**Association Saint Paul'even équestres – 17 rue du serre blanc – 26130 Saint Paul trois châteaux Tel :04.75.96.62.27
Mail :**

- **Choix 2** : Le cheval est présenté **le WE du 3 et 4 décembre** : avec la possibilité de ne présenter **qu'une journée** : soit directement par le professionnel , soit par deux élèves du lycée. 4 présentations sont prévues sur l'ensemble du WE, soit 2 / jour.

Dans le cas du choix 2, le cheval devra être amené **au moins 2 heures** avant le début des épreuves.

Dans tous les cas les obligations concernant l'équidé, définies au point 1 du présent règlement, restent valables, quel que soit le choix fait.

Les présentations se feront en main, au pas et au trot, puis dans le rond d'Havrincourt pour le saut en liberté.

3- Frais d'inscription : Dépendent du choix fait par le professionnel :

- **Choix 1** : formule tout inclus : Entraînement aux présentations, toilettage, présentations, communication, boxes et alimentation du cheval, stand des ventes...: **320€ TTC**.
- **Choix 2** : * formule WE : Présentation aux ventes, comprenant 2 présentations / jour : **80€ TTC**
*formule journée (samedi ou dimanche au choix) : 2 présentations : **50€ TTC**

Les règlements devront impérativement être effectués **lors de l'inscription** aux ventes, à l'ordre de : « Association Saint Paul' even équestres »

NB : Une subvention pourra être reversée aux éleveurs de la région Auvergne-Rhône-Alpes, en fonction de l'enveloppe disponible.

4- Prise en charge des équidés :

- **Choix 1** : lundi 21/11/2016 à 14h, au Galop Tricastin, jusqu'au 04/12/2016 : 16h30.
- **Choix 2** : * **formule WE** : Samedi 3/12/2016 et dimanche 04/12 : Contrôle équidés à 8h30 . Fin épreuves : dimanche 04/12/2016 vers 16h30

***formule journée** : Contrôle équidé à 8h30, samedi ou dimanche.

Dans le cas du choix 2 : l'éleveur devra veiller à amener foin et concentrés pour son cheval, et il aura l'obligation de pionter et toiletter son cheval avant la vente. La présentation se fait en tenue blanche de concours.

Dans tous les cas, le professionnel amenant l'équidé devra fournir protections et filet de présentation.

L'équidé, ainsi que le matériel amené sur le site, restent sous l'entière responsabilité du propriétaire de l'équidé. Aucun accident survenu au cheval durant les épreuves, et aucun vol ou perte de matériel ne sont de la responsabilité de l'organisation et du Galop Tricastin.

Présentations : Contrôle équidés à 8h30, puis début des présentations : à 10h30 puis à 14h30.

Chaque cheval sera présenté par un speaker professionnel, à l'aide des informations fournies au préalable par le propriétaire de l'équidé. Informations qui se retrouveront sur le stand dédié exclusivement aux ventes.



Mail :

5- Finalisation des ventes, essais de chevaux par des acheteurs :

Chevaux et poneys à la vente pourront-êre essayés par les acheteurs potentiels, **sous couvert d'une assurance individuelle, et de porter un casque règlementaire.**

Les organisateurs déclinent toute responsabilité au cours des essais et des transactions concernant les équidés à la vente.

6- Visite vétérinaire : Le propriétaire de l'équidé peut choisir de faire pratiquer sur place, une visite vétérinaire afin de permettre aux vendeurs comme aux acquéreurs, de finaliser plus rapidement la vente des équidés. Cette visite est **optionnelle**, et sera facturée directement par le vétérinaire en charge de la pratiquer.

Le Dr. Ericka SUBLIME, propose deux types de visites vétérinaires, qui peuvent-êre choisies par l'éleveur ou l'acheteur potentiel : ❖ Visite d'achat « base »: avec bilan locomoteur : examen dynamique et tests locomoteurs : **94 € TTC**

❖ Visite d'achat « approfondie »: avec bilan locomoteur + radios pieds et articulations (comprenant interprétation et sédation éventuelle) : **383,75 € TTC**

Date :

Signature et cachet :



Association Saint Paul'even équestres – 17 rue du serre blanc – 26130 Saint Paul trois châteaux Tel :04.75.96.62.27

Mail :